



Human Rights Defenders Network in Central Africa

BRAZZAVILLE : 08 MARS 2016 :

DECLARATION DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Nous, défenseurs des Droits Humains, membres du Réseau des Défenseurs des Droits humains d'Afrique centrale (REDHAC) réunis à Brazzaville du 07 au 08 Mars 2016 dans le cadre de l'Atelier de formation sur : « *la vulgarisation des mécanismes régionaux et internationaux en matière de démocratie, des droits humains et des prévention et résolutions de conflits ; la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG) »*,

Constatons que :

- Les années 2015- 2016 constituent un enjeu majeur avec les échéances électorales qui se sont tenues en République Centrafricaine et qui se tiendront en République du Congo, au Tchad, au Gabon, en République Démocratique du Congo, et probablement au Cameroun ; échéances électorales pour lesquelles de nombreux indicateurs régionaux et internationaux font craindre de multiples violations des Droits Humains ;
- Aucun Etat des huit (8) pays de l'Afrique Centrale que couvre le REDHAC n'a ratifié la Charte Africaine de la Démocratie des Elections et de la Gouvernance ;
- Les représsailles et autres menaces à l'encontre des défenseurs des droits humains sont de plus en plus récurrentes pendant ces processus électoraux.
- Certains pays de l'Afrique de l'Ouest qui mettent en œuvre la CADEG ont réussi à organiser des élections apaisées ;
- Les partenaires et les autorités ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour l'implication de la société civile et des défenseurs des droits humains dans les processus électoraux.

Cameroun-Région du Littoral-Ville de Douala -En face SGBC Bali - Derrière la Station Total -1^e Villa Portail Marron
N° de récépissé : 6321/2010/RDDA/C19/BAPP

Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples(CADHP)

Membre de la Coalition pour une Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples efficace

B.P. 2863 Douala-Cameroun -Tél. B.: (00237) 233 42 64 04 – Mob. : (00237) 693 54 83 66/696 08 02 73

Email: redhac.executifddhafricentrale@gmail.com - Site Web: www.redhac.

Au regard de ce qui précède, les membres du REDHAC recommandent :

Aux Autorités Nationales de prendre toutes les mesures nécessaires pour :

- ✓ garantir le respect des Droits Humains pendant les processus électoraux ;
- ✓ Veiller à la protection des Défenseurs des Droits Humains conformément aux normes régionales et internationales ;
- ✓ Mettre en œuvre les dispositions de la CADEG ; ;
- ✓ Ratifier les instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux Droits Humains ; en particulier la CADEG.

A l'Union Africaine de :

- ✓ donner mandat à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de surveiller, documenter et rapporter les violations des droits humains pendant les processus électoraux, en partenariat avec les organisations de la société civile.

A la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de :

- ✓ accompagner les OSC à documenter tous les cas de violations afin de lutter contre l'impunité ;
- ✓ veiller à la sécurité et à la protection physique des défenseurs des droits Humains en Afrique Centrale.

Aux Nations Unies de :

- ✓ renforcer les capacités opérationnelles des forces internationales en présence pour la sécurisation des populations en ces périodes électorales ;
- ✓ apporter un soutien multiforme aux Défenseurs des Droits Humains dans la Sous Région de l'Afrique Centrale à travers le Rapporteur Spécial,
- ✓ soutenir les actions des défenseurs, membres du REDHAC pendant le processus électoral.

Aux organisations de la société civile et aux défenseurs des droits humains de :

- ✓ renforcer de vigilance et faire montre de solidarité pour relever les défis qui s'imposent à eux pendant les processus électoraux ;
- ✓ travailler en synergie pour renforcer leur meilleure protection.

LE REDHAC ET SES MEMBRES SOUTIENNENT ET SONT SOLIDAIRES AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DES DEFENSEURS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO AU REGARD DES PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR LES MECANISMES REGIONAUX ET INTERNATIONAUX DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS HUMAINS AU REGARD DES MENACES PERTINENTES QUI PESENT SUR LA TENUE DES ELECTIONS.

Fait à Brazzaville le, 08 Mars 2016

Les Participants

1. Me Guy Mupasa Kawayya Arche d'Alliance- RDC
2. Me Beaufaut Mupemba ACAJ/RDC
3. Matamale Jean Jacques CIEDD-RCA
4. Ebang-Ondo Jean Elvis REDDHGA-Gabon
5. Gastjouoni Lilian Stever ADHUC Expert/Consultant
6. Kakou Apingria J.S. ONCC PLAYDOOC Expert/Consultant
7. Maximiliènnè Ngo Mbe Directrice Exécutive du REDHAC-Cameroun
8. Malela Aimé Armel CONADHO-Congo Brazzaville
9. Loamba-Moke DDHUC-Congo Brazzaville
10. Aweleka-Dalton CDHD-Congo Brazzaville
11. Koumbhat Alvin CDHD-Congo Brazzaville
12. Mfoutou Banga Sylvie ODDHC-Congo Brazzaville
13. Kombo Alain REDHAC-Congo Brazzaville
14. Bissikoumounou Flore ODDHC-Congo Brazzaville
15. Mientantima Gaspard OUDHOC-Congo Brazzaville
16. Ouenadio Gelda REDHAC-Congo Brazzaville
17. Moukouyou Picka René Stanislas CJJ-Congo Brazzaville
18. Mabonzo Karine ODDHC-Congo Brazzaville
19. Mitata Audrey Zita DLA-Congo Brazzaville
20. Roch N'Zobo Secrétaire du CA du REDHAC